

**École de criminologie**  
Université de Montréal

**Automne 2021**

Plan de cours  
**Cri 2455 - Psychopathies**  
Lundi 8h30 à 11h30  
Local B-4280, Pavillon 3200 Jean-Brillant

Caroline Deli  
[caroline.deli@umontreal.ca](mailto:caroline.deli@umontreal.ca)

## Descripteur du cours

Historique du concept des psychopathies. Conceptions de la psychopathie incluant phénoménologique, biopsychologique. Évaluation de la psychopathie.

## Objectifs du cours

Présenter les caractéristiques du psychopathe et ce, selon les perspectives suivantes : biopsychologique, phénoménologique, psychanalytique et cognitivo-comportementale.

Mettre en évidence le fait qu'un même crime peut présenter une multiplicité et une diversité de fonctions pour son auteur (fonction lucrative, fonction contra-dépressive...).

## Objectifs généraux

*De façon générale, le cours vise à :*

Connaitre et évaluer les caractéristiques comportementales, cognitives et affectives des différents types de psychopathes.

## Objectifs spécifiques

*De façon plus spécifique, à la fin du cours, l'étudiant sera capable de:*

- Résumer l'historique du concept de psychopathie;
- Décrire les principales caractéristiques comportementales, cognitives et affectives des divers types de psychopathes;
- Expliquer le fonctionnement psychologique des psychopathes;
- Décrire les aspects biologiques de la psychopathie;
- Adopter le point de vue d'un psychopathe; saisir sa compréhension du monde.
- Reconnaître les principales erreurs de pensée de la personnalité criminelle;
- Administrer les instruments d'évaluation cliniques et psychométriques applicables aux psychopathes.

## Approches pédagogiques

- 4 cours magistraux dans lesquels seront présentées différentes perspectives sur la personnalité criminelle.  
Ces cours s'appuieront sur une présentation PowerPoint qui seront mises en ligne sur Studium avant le cours. Des lectures optionnelles pourront être réalisées par les étudiants pour se familiariser aux thématiques abordées pendant chaque cours.  
Le contenu des cours magistraux sera matière à l'examen intra-trimestriel.
- 6 cours dans lesquels des concepts théoriques seront mis en relation avec du matériel brut (entrevues, films). L'objectif est de mettre en application les concepts appris dans le premier bloc. Une bonne connaissance du contenu des cours magistraux est donc nécessaire pour réaliser cet exercice.  
Les exercices réalisés dans cette section du cours seront matière à l'examen final qui consistera également en une analyse de matériel clinique.

## Modalités d'évaluation des apprentissages

### Outils d'évaluation

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1. Examen intra-trimestriel	30 %	25 octobre
2. Devoir 1	15 %	8 novembre
3. Devoir 2	15 %	29 novembre
4. Examen final	40 %	13 décembre

1. Un examen objectif comportant 30 questions de type choix multiples, vrai-faux, court et moyen développement, lequel couvrira la matière contenue dans les cours magistraux : **30 %**.
2. Un devoir pour lequel l'étudiant devra rédiger une courte étude de cas portant sur les items de la PCL-R de Hare : **15%**
3. Un devoir pour lequel l'étudiant devra rédiger une courte étude de cas portant sur les erreurs de pensée de Yochelson et Samenow : **15%**
4. Un examen final à court développement, portant sur du matériel brut (entrevues, films) : **40%**

### Critères de correction :

*Pour l'examen intra :*

- Pertinence et justesse des réponses en lien avec le cours
- Précision et synthèse dans la réponse fournie
- Qualité du français

*Pour les devoirs :*

- Pertinence et justesse des réponses en lien avec le cours
- Précision et synthèse dans la réponse fournie
- Capacité à comprendre et restituer le cours en l'appliquant à une situation fictive
- Qualité et effort fourni dans la rédaction
- Qualité du français

*Pour l'examen final :*

- Pertinence et justesse des réponses en lien avec le cours
- Précision et synthèse dans la réponse fournie
- Esprit d'analyse d'une situation d'entrevue
- Qualité du français

### Barème de notation

---

#### Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	89,5 - 100
4	A		84,5 - 89,4
3,7	A-		79,5 - 84,4
3,3	B+	Très bon	76,5 - 79,4
3	B		72,5 - 76,4
2,7	B-		69,5 - 72,4
2,3	C+	Bon	64,5 - 69,4
2	C		59,5 - 64,4
1,7	C-		56,5 - 59,4
1,3	D+	Passable	53,5 - 56,4
1,0	D		49,5 - 53,4
0,5	E	Échec	34,5 - 49,4

### **Déroulement du cours**

<b>Dates</b>	<b>Éléments de contenu</b>	<b>Description et lectures recommandées</b>
6 septembre	Fête du travail : jour férié.	
13 septembre	Présentation du plan de cours & historique du concept de psychopathie	Évolution du concept de psychopathie dans le temps.
20 septembre	Cotation et qualités psychométriques de la PCL-R	Description du PCL-R et de sa cotation, calcul du score et description des items. Informations sur les qualités psychométriques du PCL-R, structure factorielle <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hare (2006)</li> <li>• Patrick (2006) Chapitre 3</li> </ul>
27 septembre	Personnalité criminelle	Introduction sur le personnalité criminelle, description des erreurs de pensées chez une personne présentant une personnalité criminelle. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Yochelson et Samenow (1976)</li> <li>• Walters (2001)</li> </ul>
4 octobre	Origines biologiques de la psychopathie	Facteurs environnementaux et biologiques, origines biosociales de la psychopathie, neurocriminologie. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Blair et al. (2006)</li> <li>• Glenn, Raine et Laufer (2011)</li> <li>• Raine (2013)</li> </ul>
11 octobre	Action de Grâce : jour férié.	
18 octobre	Période d'activités libres	
25 octobre	<b>EXAMEN INTRA</b>	
1er novembre	Analyse de matériel clinique	
8 novembre	Analyse de matériel clinique <b>DEVOIR 1</b>	
15 novembre	Analyse de matériel clinique	
22 novembre	Analyse de matériel clinique	
29 novembre	Analyse de matériel clinique <b>DEVOIR 2</b>	
6 décembre	Analyse de matériel clinique	
13 décembre	<b>EXAMEN FINAL</b>	

## Références bibliographiques

### Lectures optionnelles recommandées

- BABIAK, P., et HARE, R. D. (2006). *Snakes in suits: When psychopaths go to work*. Regan Books/Harper Collins Publishers.
- BECK, A.T., Davis, D.D. et FREEMAN, A. (2015). *Cognitive therapy of personality disorders*. New York: Guilford.
- BLACKBURN, R. (1993). *The psychology of criminal conduct: theory, research and practice*. Chichester, England: Wiley.
- BLAIR, R. J. R., PESCHARDT, K. S., BUDHANI, S., MITCHELL, D. G. V., & PINE, D. S. (2006). The development of psychopathy. *Journal of child psychology and psychiatry*, 47(3-4), 262-276.
- CLECKLEY, H. (1976). *The mask of sanity*. St-Louis: Mosby.
- CUSSON, M. (1989). *Délinquants pourquoi*. Québec : Hurtubise HMH.
- DOREN, D.M. (1987). *Understanding and treating the psychopath*. New York: Wiley.
- EISLER, K.R. (1949). *Searchlights on delinquency: New Psychoanalytic studies*. New York: International University Press.
- EYSENCK, H.J. et GUDJONSSON, G.H. (1989). *The causes and cures of criminality*. New York: Plenum.
- FARRINGTON, D.P. (Ed.) (2005). *Integrated Developmental & Life-Course Theories of Offending. Advances in Criminological Theory. Volume 14*. New Brunswick, USA: Transaction Publishers.
- FELDMAN, P. (1993). *The Psychology of crime*. Cambridge: Cambridge University Press.
- FRÉCHETTE, M. et LEBLANC, M. (1987). *Délinquances et délinquants*. Boucherville, Québec : Gaëtan Morin.
- GLENN, A. L., RAINE, A., & LAUFER, W. S. (2011). Is it wrong to criminalize and punish psychopaths?. *Emotion Review*, 3(3), 302-304.
- GOTTFREDRON, M.R. et HIRSCHI, T. (1990). *A general theory of crime*. Stanford, Ca: Stanford University Press.
- HARE, R.D. (1993)**. *Without conscience: The disturbing world of the psychopaths among us*. New York: Guilford.
- HARE, R. D. (2006). Psychopathy: A clinical and forensic overview. *Psychiatric Clinics*, 29(3), 709-724.
- HERVÉ, H. et YUILLE, J.C. (2007). *The Psychopath : Theory, Research and Practice*. Mahwah,

- N.J.: Lawrence Erlbaum Associates.
- LAUB, J.H., SAMPSON, R.J. (2003). *Shared Beginnings, Divergent Lives. Delinquent Boys to Age 70*. Cambridge: Harvard University Press.
- LAUFER, W.S. et DAY, J.M. (1983). *Personality theory, moral development and criminal behavior*. Lexington, Massachusetts: Lexington.
- LEMAY, M. (1973). *Psychopathologie juvénile*. Paris : Fleurus.
- LYMAN, D.R. (2002). Psychopathy from the perspective of the five-factor model of personality, in: P.T. Costa and T.A. Widiger (Eds.). *Personality disorders and the five-factor model of personality (325-348)*, Washington DC: American Psychological Association.
- MILLON, T., SIMONSEN, E., BIRKET-SMITH, M. & DAVIS, R.D. (1998). *Psychopathy: antisocial, criminal et violent behavior*. New York: Guilford.
- PATRICK, C.J. (2018)**. *Handbook of Psychopathy*. New York : Guilford.
- PHAM, T.H. & CÔTÉ, G. (2000)**. *Psychopathie : Théorie et recherche*. Paris : Septentrion.
- RAINE, A. (2013)**. *The anatomy of violence: the biological roots of crime*. Random House LLC.
- REID, W.H. (1978). *The Psychopath: a comprehensive study of antisocial disorders and behaviors*. New York: Brunner/Mazel.
- YOCHELSON, S. et SAMENOW, S.E. (1976)**. *The criminal personality (Volume 1: a profile for change)*. New York: Jason Aronson.

## Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : [www.crim.umontreal.ca](http://www.crim.umontreal.ca)

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :  
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

## ***Captation visuelle ou sonore des cours***

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

## ***Règlement des études de premier cycle***

**Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :**

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

### ***Révision de l'évaluation (article 9.5)***

---

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

[https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole\\_et\\_formulaire\\_de\\_demande\\_de\\_r%C3%A9vision\\_de\\_notes\\_%C3%80\\_EN\\_VOYER.pdf](https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_EN_VOYER.pdf)

### ***Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)***

---

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

### ***Justification d'une absence (article 9.9)***

---

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

[https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis\\_absence\\_examen\\_form.pdf](https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf)

### ***Plagiat et fraude (article 9.10)***

---

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.